

Audition

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

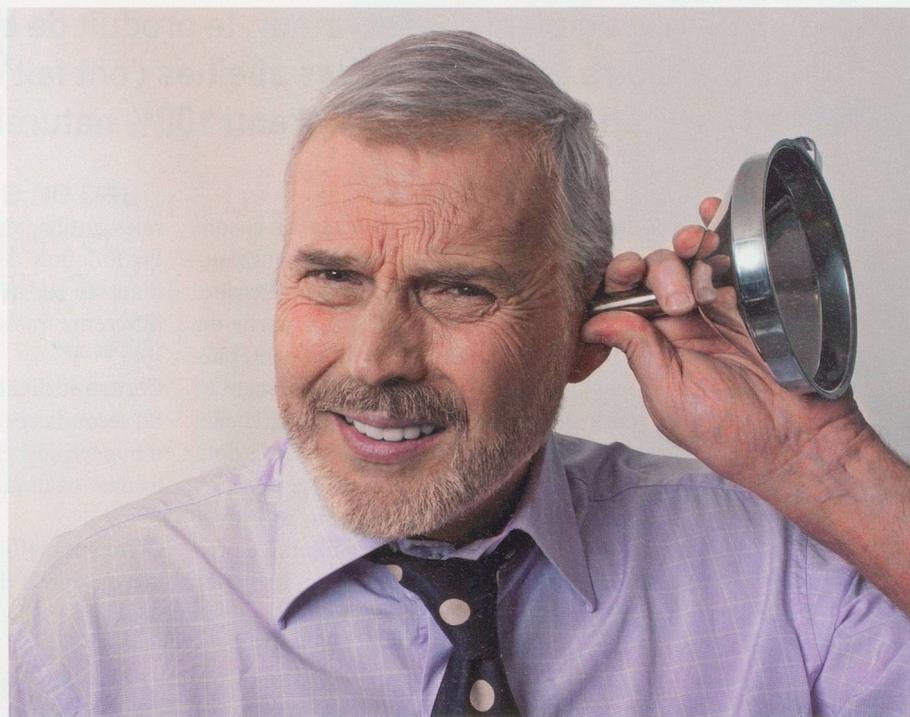
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VRAI? FAUX?

Halte aux idées reçues!

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les appareillages auditifs.



laurent hamels



Jérôme Drevon,
audio-
prothésiste
audition plus
Pully

Mieux vaut attendre d'être profondément malentendant pour s'appareiller

FAUX. Plus on attend, plus on s'habitue à sa perte d'audition, ce qui entraîne une diminution de la capacité du cerveau à traiter les signaux acoustiques. Ainsi, au fil du temps, la compréhension de la parole se dégrade continuellement. Le but d'un appareillage précoce est de corriger la perte d'audition, mais aussi de réhabiliter cette fonction au niveau cérébral. Moins on attend, plus on bénéficiera des bienfaits d'une appareillage auditif. On évite notamment l'effet «éblouissement sonore»: on entend beaucoup plus fort mais on ne comprend pas mieux car le cerveau n'est plus capable d'effectuer une analyse performante.

Les aides auditives ne sont pas accessibles à toutes les bourses

FAUX. Se faire appareiller est effectivement coûteux, mais l'AI, puis l'AVS dès 65 ans, prennent en charge une partie des frais. Il est également possible de solliciter les assurances complémentaires et Pro Senectute.

L'appareillage est incompatible avec le téléphone

VRAI ET FAUX. Certains appareillages sont effectivement incompatibles. Dans ce cas, il existe

des téléphones spéciaux pour malentendants avec amplificateur de volume ou haut-parleur. Sinon, la plupart des aides auditives récentes sont aussi compatibles avec les téléphones portables.

Les appareils auditifs n'aiment pas l'eau

VRAI. L'électronique intégrée dans l'appareillage ne supporte pas l'humidité. Il est donc vivement recommandé de les enlever avant un bain, une douche ou la pratique d'un sport aquatique. Durant l'été, la transpiration peut également altérer l'électronique des appareils.

Domage qu'on ne puisse pas les essayer avant de les acheter

FAUX. Les appareils peuvent être testés pendant trois semaines environ. La plupart des tests standards sont gratuits. S'il y a nécessité de fabriquer un embout sur mesure, l'essai peut être payant.

Inutile d'en acheter un, il suffit de porter celui de l'oncle René

FAUX. En matière d'aides auditives, le prêt-à-porter n'existe pas. Tout est sur mesure, des réglages à l'embout en passant par le mode d'utilisation. Il serait par ailleurs dommage de se priver des incroyables progrès technologiques réalisés dans ce domaine.